



*Fédération Nationale de l'Education, de la Culture
et de la Formation Professionnelle*
FORCE OUVRIERE
93 Boulevard de Suisse
31200 Toulouse

Toulouse, le 6/04/2023

A l'attention de Monsieur le Vice-Président du conseil Départemental de la Haute-Garonne et des membres du comité de suivi Mixité sociale

Objet : Comité de suivi Mixité

Monsieur le Vice-Président,
Mesdames et Messieurs les membres du comité de suivi Mixité sociale,

Nous avons bien été destinataires de l'invitation à participer au comité de suivi de la Mixité sociale. Au vu du contexte de mobilisation et du profond différend qui nous oppose au gouvernement et à ses porte-parole, nous n'y serons pas présents.

Dans tous les cas, nous ne nous associons pas aux ateliers que vous proposez puisque l'objectif consiste à participer à la mise en œuvre de votre politique : à chaque occasion nous y avons opposé les revendications des personnels et avons voté contre notamment la fermeture des collèges Reynerie et Bellefontaine.

Aussi, vous trouverez ci-dessous la déclaration que nous aurions lue avant de quitter la salle.

Nous avons eu droit à l'assimilation, puis à l'intégration. Avec l'échec de ces politiques, principalement lié aux inégalités sociales et économiques que renforcent les rapports sociaux et les lois qui fondent notre système social, vous proposez ce nouveau vocable « la mixité sociale ». En soi, ils désignent déjà les échecs précédents. Son essence même est de considérer les inégalités sociales et économiques inéluctables pour faire écho à ceux qui s'acharnent à accroître leur fortune et leurs privilèges. Pour citer une personnalité que ceux-ci célèbrent bien souvent : *« Les possédant sont possédés par ce qu'ils possèdent. »*

A l'inverse le syndicat mobilise les salariés, les chômeurs et les retraités pour qu'ils arrachent un salaire et un travail permettant de vivre bien et normalement partout, y compris en ville, comme c'est le cas pour leurs employeurs.

D'autre part, nous condamnons les absences et aboutissants de cette politique dite « Mixité sociale » :

La mixité scolaire consistant à fermer les collèges puis à véhiculer en bus les enfants de familles pauvres aux quatre coins de l'agglomération est pour le moins désobligeant vis-à-vis des élèves

et de leurs parents et n'est en aucune manière une solution à un problème social global. La FNEC FP FO 31 affirme que cette pseudo solution est une maltraitance des élèves, comme sont maltraités les habitants que les autorités intimident, menacent, avant de les chasser et de détruire leur habitat, habitat dont pourtant de nombreux architectes de haut niveau et de renom mondial demandent la seule réhabilitation. La FNEC FP FO 31 a voté, à chaque occasion qui lui était donnée, contre ces projets.

La mixité scolaire consistant à ne pas remettre en cause le pillage des fonds publics de l'État et des collectivités territoriales au profit des établissements privés, essentiellement catholiques, ne peut être la solution à un problème de fond. Nous n'oublions pas non plus que les établissements privés disposent, en la personne des contributeurs privés dont les parents, d'une troisième source de financement.

La mixité scolaire consistant à ne pas remettre en cause les privilèges des écoles privées, notamment celui de choisir leurs élèves et leurs parents, aggrave le tri social. Vous l'avouez vous-mêmes à demi-mot, même si vous choisissez d'évacuer les réponses réelles à cette réalité : les écoles privées concentrent à leur seul profit les catégories sociales les mieux favorisées et ce largement devant les établissements publics, ce que prouve le classement des établissements par leur indicateur de positionnement social.

Vous évacuez aussi la question de l'organisation de la ville qui regroupe en un même lieu les populations en fonction de leurs capacités financières, qui est d'une actualité brûlante avec la préparation de l'ouverture du collège de Paleficat.

Enfin nous vous questionnons sur l'avenir qui sera fait aux financements des établissements dont la définition REP et REP+ étaient calquée sur le collège de rattachement.

À vos propositions sans issue et dommageables, la FNEC FP FO oppose les revendications des personnels :

- Satisfaction des revendications portées par les personnels afin d'assurer à chaque élève l'enseignement de qualité auquel il a droit ;
- Que les élèves soient affectés dans leur collège de proximité ;
- Que les fonds publics soient affectés exclusivement à l'école publique ;
- Que le travail soit rémunéré à sa valeur réelle et ne soit pas l'instrument de l'accumulation du profit, du capital et de ses actionnaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-Président, Mesdames et Messieurs les membres du comité de suivi, l'assurance de ma considération distinguée.

La Secrétaire départementale,



Annick Camalet